



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux – Aménagement d'un terrain de sport Stade de Toulboubou sur la commune de Pontivy (56) – Attribution du marché

DEL-2021-077

Numéro de la délibération : 2021/077

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 31/05/2021

Date de convocation du conseil : 25/05/2021

Date d'affichage de la convocation : 25/05/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle

Marché de travaux – Aménagement d’un terrain de sport Stade de Toulboubou sur la commune de Pontivy (56) – Attribution du marché

Rapport de Véronique DELMOULY

Un appel public à la concurrence publié sur le BOAMP et la plateforme Mégalis Bretagne a été lancé le 12 avril 2021 par procédure adaptée avec une date limite de retour des offres fixée au mardi 4 mai 2021 à 12h00.

Cette consultation lancée sous la forme d’un marché à procédure adaptée concerne la réalisation d’un terrain de sport (pratique foot/rugby) en gazon synthétique au STADE TOULBOUBOU sur la Commune de PONTIVY. Les objectifs de classification du terrain sont :

- FOOT : Niveau 4 ;
- RUGBY : Niveau D (la ligue régionale de rugby souhaitant déménager son siège sur la commune de PONTIVY, le terrain fera l’objet d’un usage important type entraînement).

La consultation prévoyait deux solutions techniques :

- Une solution de base correspondant à la mise en œuvre de limon argileux sur 35 cm minimum, traitement de la plateforme avec succession de couches : couche drainante, couche de souplesse et gazon synthétique mixte remplissage liège (association de fibres monofilament et de fibres préfibrillées -) d’une hauteur de 35 mm
- Une variante imposée par l’acheteur : gazon synthétique mixte type liège (association de fibres monofilament et de fibres préfibrillées) d’une hauteur de 60mm

Les candidats pouvaient présenter également une seule variante en plus de la solution de base et de la variante obligatoire.

Il était prévu 3 prestations supplémentaires éventuelles (PSE) dont la réponse était obligatoire :

PSE1 - Fourniture et pose de pare-ballons tout autour du terrain

PSE2 - Ensemencement des espaces verts

PSE 3 - Entretien du terrain gazon synthétique pour un an à compter de la réception

Le montant de l’opération a été estimé à :

Solution de base (sable) : 868 413.90 € HT

Solution variante (liège) : 916 498.90 € HT (+48 085 € HT)

PSE 1 Clôture pare ballon : 33 625 € HT

PSE 2 : Ensemencement espaces verts : 17 120.60 € HT

PSE 3 : Entretien terrain synthétique pour un an : 6 500 € HT (entretien au bout de 2 ans tous les 2 ans)

4 candidats ont répondu à la consultation représentant 9 offres reçues par voie électronique :

4 offres pour la solution de base

4 offres pour la solution variante

1 offre pour présentation d’une variante libre

La commission des achats s'est réunie le 17 mai 2021 pour analyser les offres et faire une proposition d'attribution au conseil municipal.

Après analyse, la commission propose d'attribuer le marché à la société ART DAN – Etablissement de Carquefou située Le Prouzeau – 44474 CARQUEFOU pour un montant de 855 130.50 € HT décomposé ainsi :

- Offre variante imposée « Terrain gazon synthétique mixte hauteur 60mm type liège » : 821 505.50 € HT
- PSE 1 « Clôture pare ballon » : 33 625.00 € HT

Les solutions PSE 2 et 3 n'ont pas été retenues car jugées économiquement non intéressantes.

La durée du marché est de 18 semaines. Il est fixé une période de préparation de 14 jours calendaires qui est comprise dans le délai d'exécution globale des travaux. Elle commence à courir à compter de la notification, les travaux débiteront à la suite de la période de préparation sans aucune autre formalité ou par la date indiquée sur un ordre de service.

Ces délais tiennent compte des congés payés et intempéries de 1 semaine.

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission des achats et d'attribuer le marché à la société ART DAN de CARQUEFOU (44) pour un montant de 855 130.50 € HT comprenant la solution variante imposée « liège » avec la PSE 1 « Clôture pare ballon »,
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes
- D'inscrire au budget principal les crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 1^{er} juin 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

